



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 FEVRIER 2017

Sous la présidence de **Monsieur Laurent LERCH, Maire.**

Présents : 24 conseillers municipaux

Absents excusés : 9

Absent : 1

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2017

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2017 est **approuvé à l'unanimité.**

II. Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

▪ Salle polyvalente de Niederbruck

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'inscrire au programme DETR 2017, les travaux de mise en conformité de la salle polyvalente de Niederbruck. Ce projet prévoit la création d'un nouvel espace sanitaire et d'une nouvelle entrée principale au bâtiment. Le plan de financement suivant est approuvé :

Coût du projet HT	56 700 €
Subvention DETR sollicitée (40%) soit	22 600 €
Autofinancement	34 100 €

III. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % de l'année 2016

Conformément à la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 et à l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, **à l'unanimité,** autorise Monsieur le Maire à procéder, avant le budget primitif 2017, aux engagements et mandatements de dépenses d'investissement sur la base de 25 % des prévisions de 2016 des comptes suivants :

BUDGET PRINCIPAL	BUDGET 2016	ENGAGEMENT 25 %
2031 Frais d'études	32 000.00	8 000.00
2151 Réseaux de voirie	206 600.00	51 650.00
21538 Autres réseaux	347 000.00	86 750.00
BUDGET EAU	BUDGET 2016	ENGAGEMENT 25 %
21531 Réseaux adduction d'eau	175 500.00	43 875.00

BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET 2016	ENGAGEMENT 25 %
21532 Réseaux Assainissement	419 582.53	104 800.00

BUDGET HOUPPACH	BUDGET 2016	ENGAGEMENT 25 %
2131 Bâtiments	24 500.00	6 125.00

IV. Distraction du régime forestier – Parcelle 206, section 21

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de distraire du régime forestier la parcelle 206 - section 21, d'une surface de 3 ha 5a 40 ca. Celle-ci est située à proximité des services techniques et du complexe sportif (foot, tennis). Il est occupée pour partie par les courts extérieurs de tennis et des annexes du service technique.

V. Divers

1. Masevaux-Niederbruck accueille ce samedi 4 mars le **Cross Régional des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Grand-Est**

2. **Urbanisme**

Un immeuble situé dans le Domaine de l'Abbaye fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Son permis n'a pas intégré le devenir des vestiges d'anciens remparts de la Ville (tour). Une attention particulière devra être portée pour stopper la disparition progressive du paysage historique à travers la ville .

3. Le **Conseil de Fabrique** sollicite les autorités religieuses et civiles pour autoriser la donation d'un terrain de 12 ares situé à Houppach près de la source Ste-Odile. Celui-ci sera intégré dans le projet de l'espace ludique et récréatif.

4. Les répétitions du **Jeu de la Passion** ont débuté.

5. **Ecoles**

Une réunion aura lieu à la salle polyvalente de Niederbruck, le samedi 11 mars 2017 à 11 h, au cours de laquelle les parents d'élèves pourront échanger avec les élus et les directeurs d'écoles, au sujet de la possibilité d'inscrire les enfants dans les différentes structures scolaires, depuis la création de la commune nouvelle de Masevaux-Niederbruck.

6. **Energie – Chauffage**

Le conseil municipal recommande les différentes actions animées par le Pays Thur-Doller, notamment dans le domaine des économies d'énergie. Celles réservées au remplacement des poêles à bois peuvent bénéficier d'importantes subventions.

7. **Vergers conservatoire**

Les élus seront invités à consacrer une journée aux travaux d'entretien du printemps de ce verger.

8. **Vigilance voisins**

Les services de la mairie se font le relais pour signaler la présence d'inconnus près des locaux publics ou habitations.

Monsieur le Maire clôt la séance à 21 h 15.